forem

Objet : Mise en place du formulaire de répartition des subsides APE

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation en vigueur, tout employeur bénéficiant d'une subvention APE (Aides à la Promotion de l'Emploi) doit remettre chaque année un rapport d'exécution.

Le dernier formulaire intitulé « Rapport d'activité d'emploi pérennisé », relatif à l'année 2024, vise entre autres à préciser les compétences fonctionnelles auxquelles votre subvention est affectée. Toutefois, le Ministre de l'Emploi souhaite obtenir une identification plus objective, avec une granularité suffisante.

Ce formulaire obligatoire, dont le modèle a été publié au Moniteur Belge le 03 novembre 2025, fait partie intégrante du rapport d'exécution 2024. Il vous est donc demandé de répondre fidèlement à la réalité de l'année 2024. Comme pour le rapport d'activité, une déclaration sur l'honneur vous sera demandée avant envoi.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une fois le formulaire envoyé, il ne sera plus possible de le modifier. Nous vous invitons donc à être attentifs à la qualité de vos données. Vous seul avez la visibilité sur votre formulaire. Les collaborateurs du Forem n'y ont pas accès, ni en lecture, ni en écriture.

Vous trouverez en pièce jointe une fiche explicative détaillant le fonctionnement du formulaire. Celui-ci devra être transmis au Forem au plus tard pour le <u>05 décembre 2025.</u>

Nous restons à votre disposition par téléphone (071/231541) ou mail (ape.contact@forem.be) pour toute question complémentaire et vous remercions pour votre collaboration.

Le Forem

Table des matières

Fiche explicative - Formulaire de répartition de la subvention APE par type d'ac	
Contexte	
Contenu du formulaire	5
Question 1 : Affectation des subventions à des activités couvertes par un ou plusieur agréments/reconnaissances/autorisations officiels	
Question 2 : Affectation des subventions à des activités assimilables à des agréments reconnaissance formelle	•
Question 3 : Affectation des subventions à des activités hors agrément ou assimilé	9
Répartition des montants	9
Déclaration sur l'honneur	10
Fonctionnalités techniques	10
Support	11
Annexes	11
Annexe 1: Liste des agréments, reconnaissances et autorisation classés par compétences fonctionnelles (questions 1 et 2)	12
Action sociale	12
Agriculture	13
Aide à la jeunesse	
Aide aux justiciables	15
Bien-être et santé	
Culture	17
Economie	17
Economie sociale	17
Energie	18
Enfance	
Enseignement	19
Environnement	
Formation	
Handicap	
Insertion socioprofessionnelle	20

Jeunesse	21
Logement	21
Mobilité	21
Patrimoine	22
Recherche scientifique	22
Ruralité	22
Socioculturel	23
Sports	23
Tourisme	24
Urbanisme	24
Annexe 2 - Liste des compétences fonctionnelles – question 3	25

Fiche explicative - Formulaire de répartition de la subvention APE par type d'activité

Contexte

Tous les employeurs ayant perçu des subventions APE en 2024 (hormis ceux dont le statut BCE est 'arrêté') doivent compléter un formulaire de répartition des subsides via leur plateforme dédiée (Forem).



Le délai est de 30 jours à dater de la mise en ligne du formulaire, soit pour le <u>5 décembre 2025</u> au plus tard.

Contenu du formulaire

Le formulaire comprend trois questions et une déclaration sur l'honneur.

Les trois questions consistent chacune en une répartition de vos montants APE sur une ou plusieurs activités. Que vous soyez un service intégré, un opérateur poly-agréé ou que vous réalisiez une activité unique, ce formulaire vise rendre compte des réalités distinctes rencontrées par les bénéficiaires de subventions APE.

Nous attirons votre attention sur le fait que, contrairement au « rapport d'activité d'emploi pérennisé », il vous est demandé de répartir des montants et non des ETP.

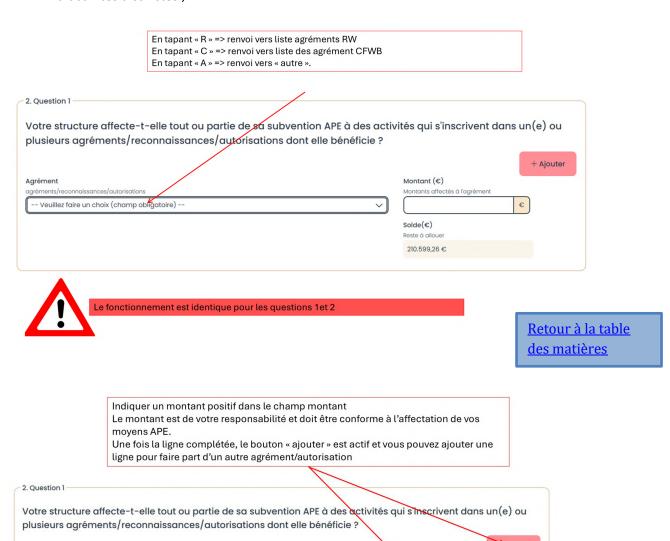
La première question vous permet de procéder à la répartition sur l(es) activité(s) pour le(s)quelle(s) votre structure détient un agrément, une reconnaissance ou une autorisation ;

La deuxième question est très semblable. Elle vous permet de procéder à la répartition sur l(es) activité(s) pour le(s)quelle(s) votre structure ne détient pas d'agrément, de reconnaissance ou d'autorisation mais que vous estimez comme assimilable(s) à un agrément, une reconnaissance, une autorisation;

La troisième question vous permet de procéder à la répartition sur l(es) activité(s) en dehors de tout agrément, reconnaissance ou autorisation.

Question 1 : Affectation des subventions à des activités couvertes par un ou plusieurs agréments/reconnaissances/autorisations officiels

- Sélection dans une liste fermée (203 types disponibles), reprise en annexe. Nous vous recommandons de vous familiariser avec cette liste avant d'opérer votre choix dans le formulaire. Cette liste a été centralisée par le Ministre de l'Emploi à la suite de la sollicitation des différentes administrations (SPW et Ministère de la FWB) et des services du Gouvernement, avec la collaboration de l'UNIPSO;
- Possibilité de mettre autant d'agréments, reconnaissances, autorisations que vous avez d'activités distinctes ;



Montan(€)*

-15.000.00

Montants aff

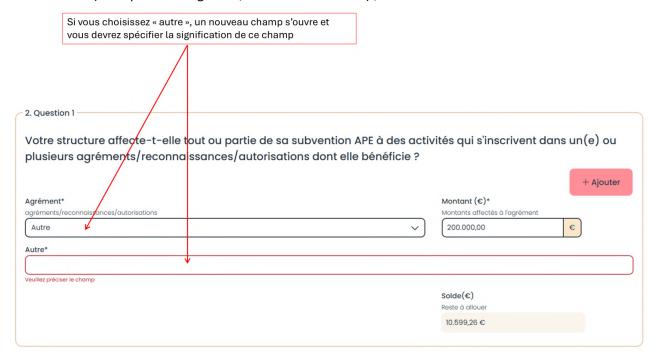
Solde(€)
Reste à allouer
225.599,26 €

Agrément*

agréments/reconnaissances/autorisations

FWB - Aide à la jeunesse - Services d'accompagnement - SAPSE

- La liste des agréments, reconnaissances, autorisations se veut la plus exhaustive possible mais elle n'est pas exclusive. C'est la raison pour laquelle, si aucun type de la liste ne correspond, sélectionnez 'Autre' et décrivez l'agrément, la reconnaissance ou l'autorisation (champ texte obligatoire, max. 300 caractères);



- Si aucune subvention APE n'est affectée à un agrément, reconnaissance, autorisation ou compétence fonctionnelle, il n'y a pas d'obligation de la déclarer dans le présent formulaire. Néanmoins, si vous souhaitez le faire, la possibilité existe en indiquant un montant de 0 €.

Question 2 : Affectation des subventions à des activités assimilables à des agréments, sans reconnaissance formelle

- Fonctionnement identique à la question 1;
- Champ 'Source juridique' obligatoire. Il s'agit de nommer l'autorisation (ex. : convention, arrêté, autorisation).

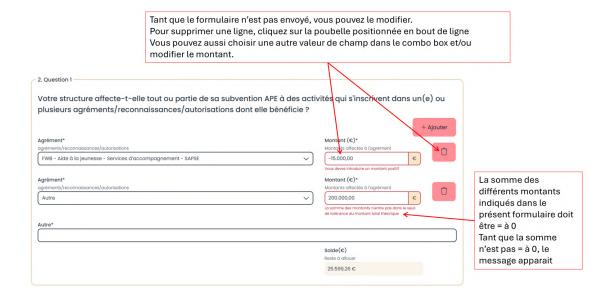
A titre d'exemple, cette question répond à la spécificité du secteur de l'aide et des soins à domicile. En effet, en son sein, les services SAFA ne sont pas agréés alors qu'ils réalisent des activités de même nature que les structures SAFA agréées (par exemple dans les CPAS ou d'autres ASBL).

Question 3 : Affectation des subventions à des activités hors agrément ou assimilé

- Sélection dans une liste fermée d'une ou plusieurs compétences fonctionnelles (56 disponibles), reprise en annexe. Nous vous recommandons de vous familiariser avec cette liste avant d'opérer votre choix dans le formulaire. Cette liste a été centralisée par le Ministre de l'Emploi suite à l'interrogation des différentes administrations (SPW et Ministère de la FWB) et les services du Gouvernement, avec la collaboration de l'UNIPSO;
- Champ de description libre obligatoire (max. 2000 caractères);
- Obligation de rattacher les subventions aux compétences reprises dans la liste.

Répartition des montants

- le montant indiqué reprend la totalité du montant 2024, sans tenir compte des éventuelles récupérations d'indu relatives au non-respect des obligations en 2022. Le montant affiché n'est donc pas nécessairement égal au montant perçu ;
- Le montant total, relatif au maintien de l'emploi, indiqué en en-tête doit être entièrement réparti entre les trois questions.
- Un solde est affiché après chaque question. Le solde final doit être égal à 0 € pour valider l'envoi. Remarque : afin de faciliter le travail à réaliser, une tolérance de 0,99 € (en positif) est laissée dans la répartition des montants ;
- Les montants sont de la responsabilité de l'employeur qui les répartit selon la gestion interne de ses subventions (proportionnel, analytique, etc.);
- Le montant du plan Cigogne 5200+ est affiché à titre indicatif. Il ne doit pas être réparti ;
- Les montants relatifs aux octrois « naissances multiples », ne sont ni repris, ni affichés et ne doivent donc pas être répartis.



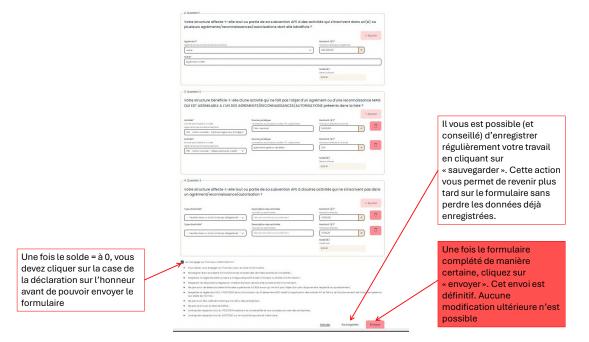
Déclaration sur l'honneur

Avant l'envoi, vous devez cocher une case confirmant l'exactitude des informations fournies et le respect des obligations légales et réglementaires.

Nous attirons votre attention sur le fait <u>qu'une fois le formulaire envoyé, il ne sera plus</u> <u>possible de le modifier</u>. Nous vous invitons donc à être attentifs à la qualité de vos données. Vous seul avez la visibilité sur votre formulaire. Les collaborateurs du Forem n'y ont pas accès, ni en lecture, ni en écriture.

Fonctionnalités techniques

- Possibilité d'enregistrer une version intermédiaire avant envoi ;
- Une fois envoyé, le formulaire est définitif et non modifiable ;
- Des alertes automatiques sont prévues si le solde n'est pas à zéro (maximum 0,99 euros) ou si des champs obligatoires sont incomplets.



Support

Pour toute question:

- <u>ape.contact@forem.be</u>
- 2 071/23.15.41

Annexes

- Annexe 1 : une liste reprenant les agréments et autorisations (questions 1 et 2) ;
- Annexe 2 : une liste reprenant les compétences fonctionnelles (question 3).

Annexe 1: Liste des agréments, reconnaissances et autorisation classés par compétences fonctionnelles (questions 1 et 2)

Action sociale

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
1			Centres régionaux d'intégration
2	×		Initiatives locales d'intégration
3			Services de traduction et d'interprétariat en
3	×		milieu social
			Services et dispositifs d'accompagnement
4			des violences entre partenaires et des
			violences fondées sur le genre
5			Accueil de jour
6			Aide alimentaire (épiceries et restaurants
0			sociaux)
7			Gens du voyage et centre de médiation des
/	RW	Action sociale	gens du voyage
8			Maisons arc-en-ciel
9			Centres de service social
10			Services de médiation de dettes et centres de
10			référence en médiation de dettes
11			Observatoire du crédit
12			Services d'insertion sociale
13			Services d'aides et de soins aux personnes
13			prostituées
14			Maisons d'accueil et de maisons de vie
14			communautaire et abris de nuit
15			Relais sociaux

Agriculture

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
16			Fermes pédagogiques
17	RW	Agriculture	Organisme de formation en ce qui concerne
17		le secteur agricole	

Aide à la jeunesse

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	Sous-secteur
18			Service d'accueil de mineurs étrangers non	
10			accompagnés	_
19			Services d'Actions Réparatrices et Educatives	
13			(SARE)	
20]		Services résidentiels spécialisés (SRS)	_
21			Services organisant des projets pédagogiques	
21]		particuliers	_
22]		Services résidentiels généraux	_
23]		Services résidentiels d'urgence	_
24			Services résidentiels d'observation et	
24]		d'orientation	_
	F\A/R	FWB Aide à la jeunesse	Services résidentiels d'observation et	
25	5 ' **		d'orientation au bénéfice d'enfants victimes	
]		de maltraitance	_
26]		Services d'aide en milieu ouvert	
27]			SASE
28]		Services d'accompagnement	SAMIF
29]			SAPSE
30			Services d'accompagnement en accueil	
30			familial	~
31			Service de Protutelle	_
32			Maison de l'adolescence	_
33]		Services de parrainage : SAPAS	_
34			Services d'accrochage scolaire	

Aide aux justiciables

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	Sous-secteur
35				Aide juridique de première ligne -
35				Permanence sans RDV
36	1			Aide juridique de première ligne -
36				Permanence avec RDV
37				Aide juridique de première ligne -
3/				Permanence Téléphonique
38]			Aide Sociale - Auteur
39				Aide Sociale - Proche de l'Auteur
40]			Aide Sociale - Auteur Détenu
41				Aide Sociale - Victime
42]			Aide Psychologique - Auteur
43				Aide Psychologique - Spécialisée pour
43]			l'Auteur
44				Aide Psychologique - Proche de l'Auteur
45]			Aide Psychologique - Auteur Détenu
46	FWB	Aide aux justiciables	Service partenaire	Aide Psychologique - Victime
47] ' ***		Service partenaire	Aide Psychologique - Victime Spécifique
48				Aide Psychologique - Justiciable Spécifique
49				Aide au Lien - Auteur Détenu
50				Aide au Lien - Proche d'Enfant
51				Communication Restauratrice
				Accompagnement à la mise en oeuvre et au
52				suivi des décisions judiciaires
32				psysocéduc. Collective pour acquis. comp.
	_			Sociale
				Accompagnement à la mise en oeuvre et au
53				suivi des décisions judiciaires
33		psysocéduc	psysocéduc. Collective pour	
				responsabilisation Auteur
				Accompagnement à la mise en oeuvre et au
54				suivi des décisions judiciaires
				psysocéduc. Individuelle

Bien-être et santé

ID	Entité Compétence fonctionnelle	Secteur	Sous-secteur
55			Associations de santé intégrée (ASI)
			Centres de coordination d'aide et soins à
56			domicile (CCASD)
57			Services intégrés de soins à domicile (SISD)
58			Services d'aide aux familles et personnes
30			âgées (SAFA)
59			Réseaux locaux multidisciplinaires
60			Plateformes de concertation soins palliatifs
61			Cercles de médecine générale
62			Transport médico-sanitaire (non urgent)
63			Services de santé mentale (SSM) + Centre de
			référence (le CRESAM)
64		Soins ambulatoires et première ligne	Centres de télé-accueil
65			Impulseo
66			Equipes d'accompagnement
			multidisciplinaires en soins palliatifs
67			Réseaux et Services d'aide et de soins en
			assuétudes (RASA)
68			Plateformes de concertation en santé
			mentale (PFCSM)
69			Plate-forme d'échange électronique des données de santé (RSW)
70			Services de transport de personnes
			Services conseils en aménagement du
71			domicile
72			Maisons de repos (MR)
73			Maisons de repos et de soins (MRS)
74	RW Bien-être et santé		Résidences service (RS)
75			Centres d'accueil de jour (CAJ)
76			Centres de soins de jour (CSJ)
77		Accueil et hébergement	Maisons de de soins psychiatriques (MSP)
78			Initiatives d'habitation protégée (IHP)
79			Structures d'hébergement collectif pour les
/9			personnes en difficulté sociale prolongée
80			Respect Seniors
81		Soins et infrastructures hospitaliers	Hôpitaux généraux
82			Hôpitaux psychiatriques
83			Centres de planning familial
			Opérateurs de promotion de la santé (OPS),
			centres locaux de promotion de la santé
			(CLPS), services communautaires de
			promotion de la santé (SCPS), centre
			communautaire de référence pour le
84		Promotion de la santé et prévention	dépistage des cancers (CCR), centre de
			référence de prévention du suicide (CREPS),
			services de prévention (COMP, OST), Centres
			d'expertise en promotion de la santé (CEPS),
			Centre d'opérationnalisation en médecine
			préventive et agents de prévention OAW
85			Services de médecine du travail
86		Centres de revalidation/rééducation fonctionnelle	
87		•	Caisses d'allocations familiales (CAF)
88		Intermédiaires de paiement	Organismes assureurs wallons

Retour à la table des matières

ulture

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
89			Cinéma et Audiovisuel
90			Patrimoines culturels, musées et centre
90			d'archives
91		S Culture	Pratiques artistiques en amateur
92	FWB		Musiques actuelles
93	FVVD		Arts de la scène (Musique, arts vivants)
94			Langues, Lettres et Livre
95			Arts visuels (arts platiques, arts numériques)
96			Diffusion
97			Pluridisciplinaire

Economie

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
98			Structures d'accompagnement à l'auto-
90		Economie	création d'emploi (SAACE)
99	RW		Agences de développement centre-ville
99	LVV		(ADCV)
100			Agence de développement local (ADL)
101			Clusters

Economie sociale

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
102			Economie sociale (décret cadre)
103			Entreprises d'insertion
104	RW	Economie sociale	IDESS
105			Agence conseil
106			Ressourceries

Energie

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
107	RW	Energie	Education à l'énergie

Enfance

108		Compétence fonctionnelle	Secteur
100			Les crèches
109			Les services d'accueil d'enfants
110			Les services d'accueil d'enfants malades à
110			domicile
111			Services d'Accueil Spécialisés de la Petite
111			Enfance (SASPE)
112			les Coordinations ATL
113			Les accueils extrascolaires de type 1
114			Les accueils extrascolaires de type 2
115			Centres de vacances
116			Ecole de devoirs
117			Coordination dans le secteur de l'accueil
118			Consultations prénatales
119			Consultations postnatales
120 _			Services de promotion de la santé à l'école
120 F	FWB	Enfance	(PSE)
121			Equipes SOS Enfants
122			Services support médecine préventive et
122			promotion de la santé
123			Programmes de médecine préventive
124			Promotion de la santé
125			Formation continue des professionnels
126			Soutien à la parentalité - Lieux de rencontre
120			enfants-parents
127			Soutien à la parentalité - Service
127			d'accompagnement périnatal
128			Soutien à la parentalité - Espace rencontre
120			dans la séparation
100			Soutien à la parentalité - Services spécifiques
129			d'accompagnement à la parentalité

Enseignement

Retour à la table des matières

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	
130	FWB	Enseignement	Service d'accrochage scolaire	

Environnement

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
131		RW Environnement	Parcs naturels
132			Contrats de rivière
133	D\A/		Associations environnementales
134			Crié - Initiation à l'environnement
135			Activités de formation et de sensibilisation au patrimoine naturel

Formation

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	
136	RW	Formation	Chèque création d'entreprises	

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	Sous-secteur
137				Services résidentiels pour jeunes
				Services résidentiels pour adultes en
				situation de handicap: service résidentiel
				pour adultes, service résidentiel de nuit pour
138				adultes, structure d'accueil dont le
			Accueil et hébergement	financement est assuré par une autorité
				publique étrangère (SRA, SRNA, SAFAE, SAPS
				et SAN)
139				Services de logement supervisés
140				Services de court séjour
141				Services d'accueil de jour
142				Services d'aide précoce (SAP)
143	RW	Handicap		Services d'aide à l'intégration (SAI)
144				Services d'accompagnement pour adultes
144				(SAC)
145				Services d'aide aux activités de la vie
145				journalière (AVJ)
146			Aide en milieu de vie	Services d'accompagnement en accueil de
146				type familial (SAF)
147				Services organisant du répit (SRP)
148				Services prestataires d'interprétation en
140				langue des signes (SIL)
149				Dispositifs de soutien à l'inclusion
150				Centres de ressources
151			Emploi et Formation	Entreprise de travail adapté

Insertion socioprofessionnelle

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
152		Insertion RW socioprofessionnelle	Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)
153 154	RW		Missions régionales pour l'emploi (MIRE) DIGISTART
155			Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA)

Jeunesse

Retour à la table des matières

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur	Sous-secteur
156				Maison de jeune
157			Centres de jeunes	Centres de rencontre et d'hébergement
158			Centre d'information Jeunesse	
159]	FWB Jeunesse	Organisations de jeunesse	Mouvement thématiques
160	FWB			Service de jeunesse
161]			Mouvement de jeunesse
162				Fédération d'organisation de jeunesse
163			Fédération de centres de jeune	
164			Lecture publique et bibliothèque publique	

Logement

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
165			Agences immobilières sociales (AIS)
166	RW	Logement	Association de promotion du logement (APL)
167		_	Régies de quartier sociales

Mobilité

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
168	RW	Mobilité	Transport et taxis social
169		Pioplate	Transport à finalité sociale

Patrimoine

Retour à la table des matières

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
170	RW	Patrimoine	Organismes agréés selon le code wallon du
			patrimoine
171			Organismes subventionnés par l'AWaP

Recherche scientifique

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
172			Organismes et centres de recherche agréés
173	RW	Recherche scientifique	Acteur de Diffusion des Sciences et
1/3		•	Techniques (DIFST)

Ruralité

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
174			GAL
	RW	Ruralité	Organisme d'éducation à la nature et aux
175			forêts

Socioculturel

Retour à la table des matières

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
176			Education permanente
177			Centres culturels
178			Arts de la scène
170			Médias (Médias de proximité, radio, presse
179			écrite)
180	FWB	Socioculturel	Point-Culture
181			Lecture publique et bibliothèque publique
182			Centres d'expression et de créativité
183			Coordination des Ecole de devoir
184			Fédérations sportives
185			Alphabétisation

Sports

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
186	RW	Sports	Infrastructures sportives
187	FWB	Sports	Fédérations sportives

Tourisme

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
188			Visit Wallonia
189			CGT
190			Province
191			Fédération provinciale
192			Maisons du tourisme
193			Office du Tourisme
194			Syndicat d'initiative
195			Associations professionnelles
196			ASBL organisant des évènements touristiques
196			(tourisme événementiel)
107			Attractions touristiques (notamment site
197			touristique)
198	RW	Tourisme	Association de tourisme sociale
			Hébergement touristique (établissements
			hôteliers, hébergement touristiques de
199			terroir, les meublés de vacances, les
			campings touristiques, les villages de
			vacances et els unités de séjour)
200			Endroits de camp
			Acteurs en charge des itinéraires touristiques
			balisés / cartes de promenades / descriptifs
201			(à l'exclusion des fédérations touristiques,
			maisons du tourismes, office du tourisme et
			syndicat d'initiative)
202			Tourisme Nature

Urbanisme

ID	Entité	Compétence fonctionnelle	Secteur
203	RW	Urbanisme	Maisons de l'Urbanisme

Annexe 2 - Liste des compétences fonctionnelles – question 3

ld	Entité	Description
1	RW	Santé
2	RW	Handicap
3	RW	Aide aux personnes
4	RW	Environnement
5	RW	Economie sociale
6	RW	Action sociale
7	RW	Agriculture
8	RW	Forêt
9	RW	Nature
10	RW	Chasse et Pêche
11	RW	Ruralité
12	FWB	Relations internationales
13	FWB	Culture
14	FWB	Enseignement supérieur universitaire
15	FWB	Enseignement supérieur non-universitaire
16	FWB	Hôpitaux universitaires
17	RW	Mobilité et Sécurité routière
18	RW	Aménagement du territoire
19	RW	Pouvoirs locaux
20	RW	Recherche scientifique
21	FWB	Recherche scientifique
22	RW	Bien-être animal
23	RW	Relations internationales
24	RW	Infrastructures sportives
25	FWB	Sports
26	FWB	Médias et Soutien à la presse
27	FWB	Enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance (enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire)
28	FWB	Enseignement spécialisé de plein exercice et en alternance (enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire)
29	FWB	CPMS (Centres psycho-médico-sociaux)
30	FWB	ESAHR (Enseignement secondaire artistique à horaire réduit)
31	FWB	Enseignement pour Adultes (EA)
32	FWB	Internats organisés et subventionnés
		Organismes en lien avec l'enseignement (WBE et fédérations de pouvoirs organisateurs, organisation représentative des parents et des associations de
33	FWB	parents)
34	FWB	Fonction publique dans la compétence de l'enseignement (AGE)

Id	Entité	Description
35	RW	Economie
36	RW	Commerce extérieur
37	RW	Numérique, Cyber-écoles et Cyber-classes
38	RW	Emploi
39	RW	Formation professionnelle
40	RW	Formation continue
41	RW	Insertion socio-professionnelle
42	RW	Tourisme
43	RW	Patrimoine
44	FWB	Accueil de l'enfance
45	FWB	Accueil temps libre
46	FWB	Soutien à la parentalité
47	FWB	Promotion de la santé des enfants et des jeunes et médecine préventive
48	FWB	Aide à la jeunesse
49	FWB	Droits de l'enfant
50	FWB	Jeunesse
51	FWB	Aides aux justiciables
52	RW	Climat
53	RW	Développement durable
54	RW	Energie
55	RW	Logement
56	RW	Aéroports